

**Commission Thématique n°1 : Gestion de la Ressource
SAGE Marque-Deûle
Réunion n°1**

Vendredi 11 février 2011, 15h00, locaux de Lille Métropole Communauté urbaine, Salle du Conseil

Le vendredi 11 février 2011 à 15h00, se sont réunis les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle inscrits à la Commission thématique n°1 : Gestion de la Ressource sur la convocation qui leur a été adressée le 1^{er} février 2011. Cette réunion est la première concernant la Commission thématique n°1.

Etaient présents :

Membres de la CLE :

- M. CACHEUX Alain – Président de la Commission thématique n°1 : Gestion de la Ressource
- M. FERTELLE Jean-Jacques – Vice-Président de la Fédération Départementale de Pêche du Nord
- Mme AUBERT Géraldine, M. BERNARD Daniel – Représentants de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP)
- M. VERDIER Michael, représentant M. COPIN – Chef de Projet à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Nord – Pas-de-Calais (CCI)
- Mme JOLY Marie-Laure – Représentante de la Fédération Nord Nature
- M. OLIVIER Julien – Conseiller Général au Conseil Général du Pas-de-Calais
- Mme PICKAERT Ludivine – Représentante du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- M. MINATEL Jérôme – Adjoint au responsable du pôle qualité des eaux à l'Agence Régionale de Santé du Nord – Pas-de-Calais (ARS)
- M. TURCO Gauthier – Référént Territorial à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (DDTM)
- M. LEROUX Denis – Responsable de la coordination de la police de l'environnement à la DDTM du Nord
- M. GRAS Christophe – Adjoint au Maire d'Annœullin
- M. COLETTE Yves – Président de la commission juridique et aménagement de l'espace à la Chambre d'Agriculture du Nord
- M. GLACET Jean-Marie – Chargé de Mission à la Chambre d'Agriculture du Nord

Non membres de la CLE :

- M. LEROY, Mme BLONDEL, M. BUSY, Mlle LOTTE Claire – Représentants de Lille Métropole Communauté urbaine
- Mme DECOTTIGNIES Aude – Chargée de Mission environnement à la Communauté de Communes du Pays de Pévèle
- M. VAN ES Yannick – Directeur de l'Eau et de l'Assainissement à la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC)

Etaient excusés :

- M. BOUCHEZ Michel – Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)
 - M. LHERBIER Alain – Conseiller Communautaire à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)
 - Mme TOUTAIN Christine – Maire de Bois-Bernard
 - Mme DUHEM Désirée – Conseillère Communautaire à Lille Métropole Communauté urbaine (LMCU)
 - Mme ROCHER Sophie – Conseillère Communautaire à Lille Métropole Communauté urbaine (LMCU)
 - Mme VILLERS Anita – Présidente de l'Association Environnement Développement Alternatif
-

Ordre du jour :

1. Présentation de la démarche du SAGE, missions des Commissions thématiques et présentation du SDAGE (Agence de l'Eau Artois-Picardie)
 2. Tour de table : présentations et attentes vis-à-vis de la démarche
 3. Composition de la Commission thématique n°1 : Gestion de la Ressource
 4. Phases à venir du SAGE : calendrier prévisionnel et études
 5. Organisation des futures réunions
 6. Tour de table : remarques et avis sur l'organisation proposée
 7. Discussion libre
-

Introduction de la réunion

M. CACHEUX, Président de la Commission thématique « Gestion de la Ressource » présente les objectifs d'installation de cette commission. Un tour de table est ensuite effectué afin que chaque participant, membre de la CLE, se présente.

MM. LEROY et BUSY présentent le déroulement de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

1. Présentation de la démarche SAGE, missions des Commissions thématiques et présentation du SDAGE

M. BUSY présente les grandes étapes obligatoires de l'élaboration d'un SAGE : l'état initial, le diagnostic, les tendances et scénarii, la consultation, la modification du SAGE et l'adoption.

M. CACHEUX souhaite que l'élaboration du SAGE prenne environ 2 ans, compte tenu de la mutualisation des expertises communautaires avec celles des Communautés d'Agglomération de Lens Liévin et Hénin-Carvin.

M. BUSY rappelle que les Commissions thématiques sont un lieu privilégié pour aborder une thématique et se spécialiser dans un domaine. Il est donc important de solliciter la participation de membres extérieurs à la CLE ainsi ils pourront apporter leur expertise et leur connaissance du terrain.

M. LEROY rappelle les différentes commissions thématiques du SAGE. Il en existe 4 : « Gestion de la Ressource », « Reconquête et mise en valeur des milieux naturels », « Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques », et « Développement durable des usages de l'eau ».

M. BUSY énumère les premiers enjeux identifiés dans le cadre de la Commission thématique « Gestion de la Ressource » : connaissance qualitative et quantitative de la ressource, sécurisation de l'alimentation en eau sur le territoire du SAGE, protection et diversification des ressources. Il précise que les participants sont libres d'apporter leurs idées et leurs propositions concernant des enjeux supplémentaires à faire émerger.

Des cartes exposant les ressources en eau sur le territoire du SAGE sont présentées. Y sont illustrés le réseau hydrographique, le système des nappes de la craie, la nappe de calcaire carbonifère, les captages ainsi que les différents périmètres de protection :

- Le réseau hydrographique de surface sur le territoire du SAGE Marque-Deûle est très marginalement utilisé pour des approvisionnements en eau car il présente un faible débit et une qualité insuffisante.
- Deux systèmes de nappes sont présents : celui du calcaire carbonifère qui est profond et bien protégé contre les pollutions de surface, et celui de la craie, moins profond et plus vulnérable aux pollutions de surface. Ces systèmes se superposent et leurs différences de sensibilité aux pollutions sont dues à leur composition géologique et à leur profondeur.

- Ces nappes sont fortement sollicitées compte tenu de la forte urbanisation locale. Les grands centres urbains doivent donc économiser et préserver leurs ressources actuelles et conforter leur alimentation.

- Toutes les zones de captages du territoire du SAGE disposent de protections administratives correspondant aux exigences du Code de la Santé Publique afin de répondre notamment à des problématiques sanitaires. Des initiatives émergent sur le territoire pour aller au-delà des protections administratives et inclure la prise en compte des pollutions ponctuelles et diffuses (cas du captage de Quiéry-la-Motte et des champs captants du Sud de Lille).

Intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (Mme. AUBERT) – Présentation du SDAGE

Le SAGE Marque-Deûle devra prendre en compte le SDAGE Artois Picardie (officialisé par arrêté préfectoral 20/11/09), document de planification qui s'applique sur l'ensemble du bassin Artois Picardie dans lequel est compris le bassin Marque-Deûle.

Le SDAGE répond aux exigences de planification de la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 déclinées en objectifs à l'horizon 2015 avec une possibilité de reporter le délai à 2021 ou 2027 si les mesures sont difficilement atteignables pour 2015. Pour atteindre les objectifs, le SDAGE met en place des orientations et des ambitions politiques en les déclinant en dispositions à l'échelle des territoires. Certaines de ces dispositions concernent directement le SAGE Marque-Deûle (exemple : inventaire des zones humides pour mettre en place une sensibilisation et une protection de la ressource en eau afin de favoriser une prise de conscience).

Les enjeux du SDAGE à prendre en compte pour le SAGE Marque-Deûle et au sein de la Commission thématique « Gestion de la Ressource » sont : la gestion qualitative des milieux aquatiques, la protection de la ressource en eau potable ainsi que la gestion quantitative et la protection de la ressource en eau souterraine.

Il existe également dans le SDAGE une cartographie complète concernant la qualité de l'eau :

- Les aires d'alimentation de captage prioritaires pour la protection de la ressource en eau. Une grande partie du territoire du SAGE Marque-Deûle est concernée par ces aires d'alimentation ;
- Le constat qualitatif et quantitatif de la ressource en eau :
 - o 40% du territoire du SAGE Marque-Deûle est concerné par des nappes de mauvais état qualitatif ;
 - o La nappe carbonifère présente un état quantitatif dégradé.

Pour la nappe de la craie de la Vallée de la Deûle, la nappe du calcaire carbonifère et la nappe de sable Landainien des Flandres (sables tertiaires), une demande de report de délai a été faite pour décaler l'échéance d'atteinte du bon état à 2027 car il existe des problématiques techniques et des incertitudes d'évolution piézométrique à long terme (nappe du calcaire carbonifère et la nappe de la craie de la Vallée de la Deûle). Environ 80% du territoire concerné par le SAGE Marque-Deûle est concerné par ce report de délai, il existe donc de nombreuses actions à mener afin d'atteindre les objectifs du SDAGE.

Parallèlement au SDAGE Artois Picardie, il existe un programme de mesures. Ce programme permet de donner une évaluation financière afin de mettre en œuvre les différentes dispositions prévues par le SDAGE. Sous forme de 16 fiches d'actions, le programme se compose d'une synthèse générale du bassin déclinée en zones géographiques qui définit les types de mesures à mettre en place pour atteindre les objectifs de bon état. Il précise également une enveloppe financière à titre indicatif.

2. Tour de table : présentations et attentes vis-à-vis de la démarche

Une remarque est apportée concernant les rapports entre la France et la Belgique en tant que transfrontaliers et co-gestionnaires de la nappe carbonifère. La majorité des apports en eau de la nappe carbonifère proviennent de la Belgique. M. CACHEUX indique qu'il existe déjà des projets transfrontaliers, notamment le projet européen SCALDWIN visant à une meilleure connaissance du fonctionnement de cette nappe transfrontalière et donc à une meilleure co-gestion. Le SAGE Marque-Deûle intégrera donc cette analyse au sein de ses travaux.

3. Composition de la Commission thématique n°1 : Gestion de la Ressource

M. BUSY fait état des inscriptions à la Commission thématique n°1 suite à un questionnaire envoyé aux membres de la CLE. Quinze membres de la CLE se sont inscrits à la première Commission thématique « Gestion de la Ressource » :

- M. DEBUISSON représentant de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- Mme. DUHEM représentante de Lille Métropole
- M. CHOCRAUX représentant de la commune de Cappelle-en-Pévèle et de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle
- M. GRAS représentant de la commune d'Annœullin
- M. OLIVIER représentant du Conseil Général du Pas-de-Calais
- Mme VILLERS représentante de l'association Environnement et Développement Alternatif
- Mme JOLY représentante de l'Association Nord Nature
- M. COPIN représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
- M. COLETTE représentant de la Chambre d'Agriculture de Région
- M. FERTELLE représentant des Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- Direction Départementale des Territoire et de la Mer du Nord
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
- Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières
- Agence Régionale de Santé du Nord – Pas-de-Calais

Cinq partenaires extérieurs souhaitent s'inscrire par demande directe :

- MM. VINCENT et DAUTRICOURT de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Roubaix (AAPPMA)
- M. VERDIER de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Nord-Pas-de-Calais
- Mme DECOTTIGNIES de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle
- M. VAN ES de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
- M. GLACET de la Chambre d'Agriculture de Région

Lille Métropole propose l'inscription de 4 partenaires :

- NOREADE, La régie du SIDEN-SIAN
- Services « eau » des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais
- Service « eau » du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
- Services techniques des collectivités locales et des établissements publics présents sur le territoire

Les membres de la CLE peuvent également proposer la participation de partenaires extérieurs.

La Chambre d'Agriculture précise que suite à la fusion de la Chambre d'Agriculture du Nord et la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais, il faudra désormais utiliser le nom de « Chambre d'Agriculture de Région ».

Une proposition supplémentaire de membres extérieurs à la CLE est opérée. Il s'agit de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui est active dans le cadre du SAGE de la Sensée sur proposition de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Nord-Pas-de-Calais. Les membres extérieurs à la CLE inscrits à la Commission thématique seront contactés par courrier officiel. Il est également possible de proposer de nouveaux membres au fil de l'eau.

4. Phases à venir du SAGE : calendrier prévisionnel et études

Une étude état des lieux (état initial et diagnostic global) d'une durée d'environ un an sera lancée prochainement sous forme d'étude externalisée. A la suite de ce marché, un titulaire sera désigné et celui-ci sera présenté à la CLE lors d'une Commission plénière. L'objectif est d'aboutir à la procédure de commande publique pour l'été 2011.

La phase d'état initial de l'étude d'état des lieux, d'une durée de 7 mois environ, se composera d'une synthèse des connaissances déjà disponibles : expertise globale, critique et recensement des éléments à préciser. La phase de diagnostic, d'une durée de 4 mois environ, se composera d'une définition des forces et faiblesses limitant ou facilitant chaque thématique. En découlera une préfiguration des scénarii à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux que la CLE se fixera.

5. Organisation des futures réunions

Suite à la procédure de commande publique prévue pour juin 2011, une CLE sera organisée afin de présenter le titulaire de l'étude état des lieux ainsi que les éléments de communication sur lesquels Lille Métropole travaille actuellement.

La deuxième réunion de la Commission thématique « Gestion de la Ressource » sera organisée en juillet 2011 intégrant les partenaires extérieurs afin de présenter la méthode de travail dédiée à la thématique.

Enfin, en octobre 2011 sera organisées des réunions des Commissions thématiques et une CLE afin que le titulaire de l'étude puisse présenter son rendu à mi-parcours de la phase « état initial ».

M. LEROY indique que l'ambition d'élaborer rapidement le SAGE Marque-Deûle est réalisable car il existe déjà beaucoup d'études portées par les contributeurs du SAGE réalisées ou en cours concernant les différentes thématiques.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) précise que l'étude SIGES en cours sur le territoire sera à prendre en compte dans le SAGE.

M. LEROUX de la DDTM du Nord indique que la dimension liée à l'aménagement du territoire est également à prendre en compte, notamment à l'aide du SCOT. En effet, la gestion de la ressource implique des prescriptions et restrictions de construction et à ce jour 50% des documents d'urbanisme du Nord sont non compatibles avec les documents de norme supérieure.

6. Tour de table : remarques et avis sur l'organisation proposée

Les membres de la Commission thématique valident l'organisation proposée.

7. Discussion libre

MM. CACHEUX et LEROY reviennent sur les enjeux de la Commission thématique et rappellent les études existantes sur le territoire (SIGES, SCALDWIN...).

Plusieurs remarques supplémentaires sont formulées :

- **Y a-t-il une bonne protection des captages ?** M. CACHEUX répond que rien n'est à signaler sur la nappe carbonifère car elle est en bon état. Cela dit, au sud de Lille, plusieurs mesures sont mises en place pour protéger les captages : achats fonciers, Déclarations d'Utilité Publique, Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE). Ces mesures concernent surtout les agriculteurs et les communes en rapport à la réduction des produits phytosanitaires. Il conviendra de poursuivre et amplifier ces actions ;
- **Existe-t-il déjà un site internet et/ou des documents papier ?** M. BUSY répond que les aspects liés à l'identité propre du SAGE sont en cours (logo, charte graphique). Un projet de site internet est également en cours. Celui-ci permettra de centraliser les éléments et de notifier l'avancement des études, dans un premier temps en interne. Puis une communication vers le grand public pourra être mise en œuvre ;
- M. LEROY souhaite ajouter un enjeu concernant le bilan des besoins industriels, agricoles et domestiques en matière de ressource en eau. Cet enjeu sera donc ajouté ;
- Mme AUBERT et M. FERTELLE souhaitent que l'aspect sensibilisation du grand public soit ajouté dans les enjeux. Cela en particulier dans le milieu scolaire en s'appuyant sur les associations d'environnement locales. M. LEROY note que dans

les services de Lille Métropole il existe un service animation que l'on pourrait mobiliser dans ce cadre ;

- Mme JOLY souhaiterait également envisager des visites de terrain et/ou des journées techniques afin de permettre de se rendre compte des actions à mettre en place ;
- Le BRGM note également qu'il ne faudrait pas négliger la notion de qualité thermique en raison des pompes à chaleur, notamment en milieu urbain ;
- L'émergence de nouveaux polluants comme les médicaments ou les métaux lourds sont à prendre en compte dans le cadre du cycle de l'eau souterrain lent. Des perspectives seront appréciables afin d'avoir une meilleure connaissance de ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question supplémentaire, le Président lève la séance.

Pièce jointe au présent compte rendu :

- PJ 1 : Présentation powerpoint de la réunion

Alain CACHEUX

Président de la Commission thématique
« Gestion de la Ressource »
du SAGE Marque-Deûle